



Fédération québécoise
d'athlétisme



Langley, Colombie-Britannique
7 au 13 août 2013

Championnats Nationaux d'Athlétisme 2013 de la Légion

MODALITÉS DE SÉLECTION ÉQUIPE DU QUÉBEC

Les modalités de sélection de l'Équipe du Québec pour les Championnats nationaux d'athlétisme de la Légion ont été élaborées par la Fédération québécoise d'athlétisme (FQA) après consultation auprès de la Commission des Jeunes.

L'inscription de l'Équipe du Québec sera réalisée par la FQA au terme des Championnats provinciaux organisés à Québec les 26-27-28 juillet 2013.

Lors des Championnats provinciaux, chaque athlète devra concourir dans les épreuves individuelles pour lesquelles il vise une sélection en vue des Championnats nationaux d'athlétisme de la Légion.

Dates importantes

Date	Description
26 au 28 juillet 2013	Compétition de sélection (Championnats provinciaux) à Québec
28 juillet 2013	Fin de la période de réalisation des <i>Normes de qualification</i>
7 août 2013	Départ de l'équipe de l'aéroport de Montréal
9 au 11 août 2013	Championnats Nationaux de la Légion à Langley, C-B
13 août 2013	Retour de l'équipe à l'aéroport de Montréal

Frais d'équipe et formulaires à compléter

Les frais d'équipe seront de DEUX CENT DOLLARS (200\$) par athlète. Le transport, l'hébergement, l'alimentation, le vêtement d'équipe et l'inscription aux Championnats seront offerts sans aucuns frais additionnels. Les athlètes seront pris en charge par l'équipe d'encadrement du départ à l'aéroport le 7 août jusqu'au retour à Montréal le 13 août.

Lors des Championnats provinciaux à Québec, chaque athlète sélectionné devra remettre au kiosque de la Fédération québécoise d'athlétisme le formulaire d'engagement ainsi que son chèque au montant de 200\$.

Admissibilité

- 1) Dans les épreuves individuelles, seuls les médaillés des Championnats provinciaux en catégories "Juvénile" et "Cadet" seront admissibles à une sélection. Les athlètes surclassés ne seront pas considérés.
- 2) Dans les épreuves combinées, la sélection tiendra compte exclusivement du meilleur score de l'athlète et de son classement aux statistiques provinciales de la saison.
- 3) Les *Normes de qualification* devront avoir été réalisées durant la saison en plein air 2013 lors de compétitions reconnues par la FQA dans les classements provinciaux.
- 4) À l'exception des épreuves combinées, les performances accomplies avec vent favorable de plus de 2 m/sec ne seront pas acceptées.
- 5) L'athlète devra être membre en règle de la FQA pour l'année 2013 au moment de la réalisation de la performance. Les athlètes détenant une affiliation d'un jour ne seront pas admissibles à une sélection sur l'Équipe du Québec.

Contingent et limitations

- L'Équipe du Québec sera composée de 40 athlètes, soit 20 à 25 juvéniles, et 15 à 20 cadets.
- Un maximum de 2 représentants pourra être inscrit dans chaque épreuve.
- Les athlètes sélectionnés pourront prendre part lors des Championnats nationaux d'athlétisme de la Légion à un maximum de 3 épreuves individuelles en plus des relais.
- Les athlètes inscrits aux épreuves combinées ne pourront concourir dans les épreuves individuelles, mais pourront participer aux relais.

Processus de sélection

La sélection des athlètes se déroulera par tours successifs jusqu'à l'atteinte du contingent de 40 athlètes, et en fonction des limitations énumérées précédemment.

Les athlètes devront réussir la combinaison requise de norme de qualification et de rang dans l'épreuve afin d'assurer leur sélection.

1er tour de sélection :

- Les médaillés d'or ou d'argent détenteurs d'une Norme "A" dans la même épreuve, de même que les athlètes détenteurs d'une Norme "A" au pentathlon, à l'heptathlon ou à l'octathlon et classés parmi les deux premiers de leur catégorie aux statistiques provinciales.

2e tour :

- Les double médaillés d'or ou d'argent (i.e. or + or, or + argent ou argent + argent) détenteurs d'une Norme "B" dans une des deux épreuves.

3e tour :

- Dans les épreuves où le médaillé d'or ou d'argent aurait refusé sa sélection, le médaillé de bronze détenteur d'une Norme "A" dans la même épreuve. Idem pour les athlètes classés au 3^e rang de leur catégorie dans les classements provinciaux en épreuves combinées.

4e tour :

- Les médaillés d'or ou d'argent les plus près de la Norme "A" dans leur épreuve, de même que les médaillés de bronze les plus près de la Norme "A" dans les épreuves où le médaillé d'or ou d'argent aurait refusé sa sélection. Idem pour les athlètes classés au 3^e rang de leur catégorie en épreuves combinées.

Départage

Le départage entre les derniers candidats sera fait en calculant l'écart en pourcentage entre la performance réalisée et les normes "A" et "B".

En cas d'égalité lors des Championnats provinciaux pour un rang ouvrant droit à une sélection, notamment dans les sauts verticaux, le détenteur de la meilleure performance admissible réalisée durant la saison aura préséance. Si l'égalité persiste, la deuxième meilleure performance admissible de chaque athlète sera prise en considération, puis la troisième, et ainsi de suite jusqu'à ce que l'égalité soit brisée.

Circonstances exceptionnelles

Le comité de sélection se réserve le droit, après approbation du Directeur des programmes, de sélectionner un athlète en vertu de circonstances exceptionnelles.

Normes de qualification de l'Équipe du Québec

Cadet féminin	Norme "A"	Norme "B"	Cadet masculin	Norme "A"	Norme "B"
100m	12.55	12.72	100m	11.36	11.65
200m	25.68	26.36	200m	22.98	23.64
300m	40.90	41.78	300m	37.17	37.87
800m	2:15.87	2:19.73	800m	2:00.26	2:03.11
1200m	3:39.83	3:46.62	1200m	3:13.19	3:18.24
2000m	6:31.30	6:50.32	2000m	5:50.33	5:57.15
80m haies	12.06	12.36	100m haies	14.12	14.48
200m haies	28.88	29.26	200m haies	26.04	26.62
1500m steeple	5:10.52	5:19.95	1500m steeple	4:29.13	4:34.22
1500m marche	7:30.00	8:00.00	1500m marche	6:45.00	7:15.00
Hauteur	1.60m	1.55m	Hauteur	1.80m	1.75m
Perche	2.80m	2.60m	Perche	3.50m	3.30m
Longueur	5.23m	5.09m	Longueur	6.25m	5.88m
Triple saut	11.08m	10.78m	Triple saut	12.52m	12.07m
Poids 3kg	11.43m	10.88m	Poids 4kg	14.36m	13.81m
Disque 1kg	32.43m	29.80m	Disque 1kg	46.23m	42.22m
Marteau 3kg	42.89m	38.60m	Marteau 4kg	44.64m	42.62m
Javelot 500g	39.03m	35.09m	Javelot 600g	46.59m	44.13m
Pentathlon	2834	2710	Pentathlon	2752	2658

Juvenile féminin	Norme "A"	Norme "B"	Juvenile masculin	Norme "A"	Norme "B"
100m	12.14	12.36	100m	10.81	11.01
200m	24.87	25.46	200m	22.19	22.50
400m	56.86	57.58	400m	49.53	50.89
800m	2:14.08	2:17.12	800m	1:53.50	1:56.44
1500m	4:40.33	4:45.13	1500m	3:57.93	4:03.94
3000m	10:12.09	10:23.56	3000m	8:40.93	8:51.63
100m haies	14.51	14.96	110m haies	14.65	15.03
300m haies	44.26	45.29	300m haies	39.01	40.18
2000m steeple	7:17.02	7:27.73	2000m steeple	6:12.59	6:18.07
3000m marche	16:00.00	16:45.00	3000m marche	14:15.00	15:00.00
Hauteur	1.65m	1.60m	Hauteur	1.95m	1.90m
Perche	3.20m	3.00m	Perche	3.80m	3.60m
Longueur	5.46m	5.28m	Longueur	6.75m	6.46m
Triple saut	11.41m	11.18m	Triple saut	13.64m	13.30m
Poids 3kg	13.63m	12.88m	Poids 5kg	16.02m	14.90m
Disque 1kg	37.49m	34.67m	Disque 1.5kg	49.91m	45.03m
Marteau 3kg	46.84m	43.39m	Marteau 5kg	53.54m	47.22m
Javelot 500g	40.52m	38.08m	Javelot 700g	55.12m	50.50m
Heptathlon	4569	4241	Octathlon	4996	4706